Viennent alors les groupes de la paroisse du Marcoing.

Impossible de les citer tous, mais il faut en signaler plusieurs qui sont venus ajouter à la splendeur du cortège en l'honneur de l'Eucharistie : Jeanne d'Arc et Charles VII sur des chevaux joliment caparaçonnés, N.-D. de Lourdes et Bernadette, la bannière de la Ligue Patriotique des Françaises entourée de bon nombre de ligueuses, Blanche de Castille et Saint Louis, enfin les promesses du Sacré-Cœur et les emblèmes de l'Eucharistie.

Un soin tout spécial avait été apporté à l'organisation du groupe du T.-S. Sacrement. Presque tous les hommes sont là portant un flambeau. Voici les fleuristes et les thuriféraires et un chœur de chant très abondamment fourni. Des prêtres revêtus de dalmatiques précèdent le dais autour duquel les gymnastes à la tenue martiale et pleine de respect, forment une escorte d'honneur.

Le Saint Sacrement est porté par M. le Vicaire-Général, suivi aussitôt de Mgr le Coadjuteur entouré de MM. les chanoines Petitel, curé de Masnières, Ponceaud, secrétaire particulier et Foulon, supérieur de l'Institution N.-D. de Grâces.

De nombreux fidèles chantent et priant terminent ce triomphal cortège.

Car malgré l'inclémence du temps ce fut un triomphe que cette marche à travers les rues de Marcoing. Sur le passage du Saint Sacrement tous s'inclinaient. Aux reposoirs les acclamations retentirent vibrantes et impressionnantes comme sur l'esplanade du Rosaire, à Lourdes.

Après la bénédiction au dernier reposoir, la pluie se mit à tomber assez abondamment, mais le cortège atteignait l'église.

Une dernière bénédiction fut donnée du haut de l'autel et Monseigneur le Coadjuteur monta en chaire.

En quelques mots, Sa Grandeur tira les conclusions de la belle manifestation si pleine de dévouement et de foi qui venait d'avoir lieu : un plus grand amour pour la Sainte Eucharistie, un plus grand empressement à se rendre à la Sainte Table et plus de fidélité à respecter le saint jour du dimanche.

Monseigneur bénit alors deux statues fort belles, l'une de Saint Michel, l'autre de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; en ces deux protecteurs de la Patrie et de l'Eglise, Monseigneur montra les modèles que doivent imiter les vrais catholiques et les vrais Français.

Enfin Sa Grandeur fit saluer militairement, au son des clairons, par la « Saint-Michel » de Cambrai, les deux puissants protecteurs de la France ; cette manifestation fit grande impression dans l'assistance.

La foule se retira au chant de « Nous voulons Dieu », enlevé avec enthousiasme.

La journée du 4 juillet 1909 marque désormais parmi les grandes dates de Marcoing et de la région.

ROUBAIX

Le 25e anniversaire

DE LA

Paroisse du Très-St-Rédempteur

Le 25e anniversaire de la fondation de la paroisse du T.-S. Rédempteur a été célébré dimanche très solennellement.

L'église avait reçu une décoration splendide.

Aux messes de six heures et de sept heures, les paroissiens ont communié en très grand nombre.

A la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Colpin, secrétaire de l'Archevêché, l'église était comble. Précédé de la société de musique « Les Amis-Réunis » de Lys, et de la société de gymnastique « L'Intrépide », un long cortège d'hommes, que composaient surtout des anciens soldats, s'était formé au boulevard de Mulhouse et s'était rendu à l'église.

La cérémonie était présidée par Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, fondateur de la paroisse.

Les chants ont été exécutés par la chorale du T.-S. Rédempteur. Les Amis Réunis de Lys se sont fait entendre à diverses reprises.

A l'Evangile, M. l'abbé Colpin, curé, est monté en chaire pour remercier Mgr Berteaux et les paroissiens qui montraient tant d'empressement dans la célébration de la fête.

A l'issue de la messe, Mgr Berteaux a béni la nouvelle statue de Jeanne d'Arc. Puis M. le Curé a prononcé une courte et élégante allocution invitant les fidèles à prendre Jeanne d'Arc pour protectrice et pour modèle.

Les jeunes filles de la Réunion Dominicale ont chanté une cantate à la Bienheureuse Jeanne d'Arc et la Musique de Lys a exécuté la Marche de Sambre et Meuse.

Le cortège s'est ensuite reformé et a regagné le patronage du boulevard de Mulhouse où les vins d'honneur ont été servis.

L'après-midi à trois heures, a eu lieu, au patronage l'assemblée générale de la section paroissiale de la Ligue Patriotique des Françaises sous la présidence de M. le chanoine Colpin, entouré de MM. les abbés Colpin, curé ; Delattre, aumônier des Œuvres à Tourcoing, et Catteau, ancien curé de Tressin. Des discours ont été prononcés par Mme Mellet, de Cambrai ; par la présidente de la section et par M. l'abbé Delattre ; puis l'auditoire très nombreux a entendu les rapports des différentes sections du quartier.

Les fidèles ont également assisté, très nombreux, aux vêpres, à cinq heures. M. l'abbé Delattre y a prononcé un éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc.

La cérémonie a pris fin par une splendide procession et la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Cette journée de fêtes jubilaires a pris fin par une belle séance récréative donnée, à sept heures, au patronage et au cours de laquelle un groupe de jeunes filles a interprété, avec un grand talent, une pièce intitulée « Jeanne-d'Arc ».

LA FÊTE de l'Association régionale des Gymnastes

La Fête de l'Association Régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, qui a lieu à Roubaix, a vu sa principale journée, celle d'hier dimanche, complètement gâtée par un temps affreux.

Un actif Comité travaillait sans relâche, depuis six mois, à son organisation. La Municipalité roubaisienne, de son côté, avait fait grandement les choses. Un superbe terrain de fête avait été préparé près du Parc de Barbieux, avec de spacieuses et belles tribunes. La décoration des rues était très abondante et rien n'avait été ménagé pour la rendre tout à fait belle.

Tous ces efforts ont été dépensés presque en pure perte. Le temps a tout contrarié.

Les fêtes avaient commencé samedi soir, par une remarquable retraite aux flambeaux à laquelle une foule énorme avait assisté. Rien ne faisait prévoir, à ce moment-là, ce qu'a été la journée du lendemain.

Dimanche matin, vers quatre heures, une pluie torrentielle s'est mise à tomber pour ne plus cesser, qu'à de très rares intervalles, jusqu'à la nuit.

Non seulement les visiteurs étrangers dont on escomptait justement l'arrivée en très grand nombre, ont presque totalement manqué, mais beaucoup de Roubaisiens eux-mêmes, peu soucieux de se risquer dans la rue sous l'averse ininterrompue, se sont abstenus.

Les concours qui devaient se donner, dans la matinée, sur le terrain de fête, ont dû avoir lieu dans divers locaux municipaux.

Le général Dessignon, commandant le 1er corps d'armée, délégué officiellement par le ministre de la Guerre qui, après avoir accepté de présider la fête, avait cru devoir, par la suite, revenir sur sa décision, est arrivé à Roubaix à midi. Il a été reçu à la mairie, ainsi que M. Prélat, délégué du ministre de l'Instruction Publique, par l'Administration municipale et un certain nombre de personnalités de la ville.

A trois heures et demie, le cortège des sociétés qui, pendant une éclaircie, s'était formé sur la Grand'Place, s'est rendu au terrain de fête.

Mais à peine la tête du cortège était-elle arrivée au Parc de Barbieux, que l'averse, plus abondante que jamais, s'est remise à tomber pour ne plus cesser jusqu'au soir.

C'est sous une pluie battante que les gymnastes, trempés jusqu'aux os, ont défilé devant les tribunes où les autorités avaient pris place et que quelques centaines d'entre eux ont exécuté une série de mouvements d'ensemble.

C'est sous l'averse également qu'a eu lieu la cérémonie impressionnante de la remise du drapeau aux sociétés organisatrices.

Plusieurs discours ont été faits à cette occasion. Il y a surtout à en retenir une apostrophe virulente de M. Gustave Wattinne, président du Comité d'organisation, à l'adresse des collectivistes roubaisiens dont les agissements auraient été cause de l'abstention du ministre de la Guerre.

A l'issue de la cérémonie, les gymnastes ont regagné le centre de la ville séparément, toute nouvelle formation de cortège étant devenue impossible.

Le soir, les illuminations à l'électricité ont été très brillantes.

Une foule nombreuse, bravant la pluie, s'est rendue sur la Grand'Place pour assister aux concours de ballets et de poses plastiques qui devaient être donnés sur le grand podium élevé contre la nouvelle mairie.

Nécrologie. — On annonce la mort de Sœur Marie-Louise, religieuse de Saint-Joseph de Clary, pieusement décédée rue du Coq-Français, 139, à l'âge de 24 ans.

Sœur Marie-Louise est la fille de M. Edmond Duhamel, fondé de pouvoirs de la maison Motte-Porisse, rue des Longues-Haies, et président du Cercle-Patronage Saint-Eloi.

Par reconnaissance pour les services rendus à l'œuvre depuis de longues années par son très sympathique et très dévoué président, la Chorale Saint-Eloi prêtera son concours à la cérémonie des funérailles.

Tous les sociétaires du Cercle s'unissent dès à présent à leur directeur pour offrir à M. Duhamel et à sa famille éplorée, l'expression de leurs plus sincères condoléances. Nous recommandons l'âme de la défunte aux prières de nos lecteurs.

Paroisse Sainte-Elisabeth. — Pour la solennité de l'Adoration, l'église a revêtu sa plus belle décoration de tentures rouges, d'orifiammes et de plantes vertes, qui font magnifiquement ressortir le marbre blanc et les mosaïques du maître-autel.

A la messe de six heures, les demoiselles de la Réunion dominicale ont chanté des cantiques à la gloire de Jésus-Hostie. A 7 heures, nombreuses ont été les communions d'hommes et de jeunes gens, qui de concert avec les membres du Cercle Saint-Eloi ont chanté le « Credo » et le « Magnificat » de la reconnaissance. La Chorale Saint-Eloi a chanté, à 10 heures, sous la direction de M. Dutoit, la messe solennelle à 3 voix, de Merlier ; M. Alphonse Seutin a joué sur les grandes orgues, à l'Offertoire, l'« Allegro » de la 5e Symphonie de Widor, et à la sortie le « Scherzo » de la 2e Symphonie du même auteur.

A l'Evangile, le R. P. Edmond, prenant pour texte « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant », a confirmé la foi de ses auditeurs en la présence réelle de Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie. Il a rappelé en termes émouvants les scènes bibliques, qui se sont terminées par ce cri de saint Pierre : « A qui irions-nous, Seigneur ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle ». C'est là une profession de foi que tous les catholiques de Ste-Elisabeth doivent faire aujourd'hui avec toutes les énergies de leur intelligence et de leur cœur.

Nous ne devons pas, a développé ensuite le R. P. Edmond, nous contenter d'adorer Notre Seigneur présent dans la Sainte Eucharistie. Nous devons encore profiter de sa présence, en pratiquant la communion fréquente.

Dans une péroraison toute vibrante d'émotion, le R. P. Edmond a rappelé l'histoire d'Agar et d'Ismaël, en en faisant la plus heureuse application à ses auditeurs.

Au Salut de 6 heures, le R. P. Edmond a pris la parole pour la dernière fois, et en termes émouvants a rappelé toutes les bénédictions que tous les chrétiens ont trouvées à leur baptême et dans les sacrements de Pénitence et de la Sainte Eucharistie. Il a dit en terminant les réparations qui s'imposent en un jour d'Adoration et les intentions à présenter à Jésus-Hostie dans la procession solennelle qui a clôturé la cérémonie.

M. le Doyen Coquerlux a remercié le R. P. Edmond de sa parole toute vibrante et toute apostolique et a lu l'amende honorable. La solennité s'est terminée par la bénédiction apostolique et par le chant du cantique populaire : « Nous voulons Dieu ».

Lisez Quo Vadis, vous y trouverez tous les beaux souvenirs de Rome: Edition expurgée, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Congrès Espérantiste. — La Fédération des groupes espérantistes du Nord de la France tiendra, le 25 juillet courant, à Condé-sur-l'Escaut, son Congrès annuel.

A cette occasion, le groupe de Condé organise une fête à laquelle sont conviés tous les espérantistes, affiliés ou non à l'un des groupes de la région.

Voici le programme de cette fête :

Réception par la Municipalité. — Concert-Apéritif. — Exposition Espérantiste. — Banquet.— Excursion à Bonsecours. — Concert et Bal.

Le prix de la carte, donnant droit au banquet et aux attractions, est de 5 fr. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord accorde une réduction de 50 pour cent sur le prix du voyage.

Pour la région Roubaix-Tourcoing, les adhésions et cotisations peuvent être envoyées jusqu'au 10 courant inclusivement aux secrétaires du groupe, MM. Ch. Lamère, 127, rue de Lannoy, à Roubaix ; L. Vauthier, 1, rue de Belfort, à Tourcoing.

On pourra également se faire inscrire le mercredi 7 courant, de huit heures à huit heures un quart du soir, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège (salle des cours d'Espéranto).

A l'hôpital. — On a transporté hier matin à l'hôpital un journalier, M. Henri Schaeck, 45 ans, demeurant rue d'Hem, 51, qui, la nuit, vers deux heures, était tombé, chez lui, dans l'escalier et s'était fait de sérieuses plaies à la tête. Le blessé a été longtemps sans connaissance. Son état ne paraît pas grave.

Les chiens enragés. — Mme Vandewinckl, marchande de lait rue Voltaire, 121, a prévenu hier la police que son chien avait été mordu par un chien reconnu atteint de la rage et appartenant à M. Bataille, employé d'octroi.

L'animal mordu a été abattu et on a reconnu qu'il était également atteint de la rage.

Vitrioleuse. — Ainsi que nous l'avons relaté, une ménagère, Hortense Glorieux, âgée de 25 ans, avait été arrêtée, vendredi, au moment où elle se disposait à arroser de vitriol un homme dont elle voulait se venger.

Remise en liberté, elle a été de nouveau rencontrée, hier, portesse d'une gourde contenant, disait-elle du liquide corrosif.

Mais le liquide, vérifié, n'était qu'un peu acidulé. Hortense Glorieux a de nouveau été relâchée.

Port d'arme prohibée. — La police a arrêté, la nuit dernière, rue du Parc, un employé d'Hem, Georges Destailleur, qui était porteur d'un revolver chargé de cinq balles.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

RÉGAL IDÉAL ALIMENT COMPLET 5, rue Friez LILLE

du 4 juillet

Naissances. — Léon Catteau, rue Alfred-Motte, 22. — Robert Avet, rue de Bouvines, 3e cour Fontier, 19. — Gisèle Guyot, rue d'Isly, 3. — Angèle Billet, rue de Condé, cour Vroman, 11.

Publications de mariages. — Jules Delhaye, emballeur, rue Beaumarchais, m. Lecomte, 15 et Odile Boulanger, repasseuse, rue du Pile, 83. — Henri Depreteere, journalier à Wattrelos et Clotilde Vercruysse, ménagère, rue de Tournai. — Jules Dumortier, contremaître de préparation, rue Watt, 43 et Gabrielle Tassart, surveillante, rue de Denain, 68. — Joseph Leman, soigneur, rue Beaurewaert, cour Verkinder, 5 et Cécile Delaforterie, soigneuse, rue d'Estaing, 52. — Albert Basin, commis des contributions indirectes, rue d'Isly, 94 et Germaine Baeyens, s. p. à Lille. — Pierre Meiresonné dessinateur en tissus, rue Beaurewaert, 42 et Jeanne Castelein, canneteuse, rue et cité Montgolfier, 16. — Gaston De Jans, caoutchoutier, rue de l'Alma, fort Frasez, 60 et Marie Yon, soigneuse, rue de la Vigne, cour Bayart, 3. — Jules Dupont, magasinier, rue Coligny, 61 et Sidonie Hespel, piquûrière, id, 67.

Mariages. — Félicien Vasseur, comptable à Lille et Rosine Deboosère, s. prof., rue Jules-Deregnaucourt, 44. — Charles Ketels, mécanicien, rue Pierre-de-Roubaix, 165 et Hélène Carpraux, modiste, r. de Bouvines, 50.— Guérimus Dernoncourt, homme de service, rue du Fort, cour Honoré, 3 et Hélène Wlénar, tisserande, rue du Fort, 92. — Praxille Willem, comptable, rue Ste-Thérèse, 53 et Léa Vanhuysse, caoutchoutière, rue Thiers, 15. — Hilaire Verhelle, mécanicien à Tourcoing et Hélène Cochez, s. prof., rue du Trichon, 76.

Alexis Dufermont, débourreur, rue Dampierre, maisons Orange, 13 et Laure Dufermont, soigneuse, rue de la Ruche, 17. — Cyffers Alexandre, cordonnier, rue de Lannoy, 137, et Maria Maez, épluchouse, rue Lemire, 7. — Julien Kreutzer, teinturier, rue de Bavai, 23 et Odile Versavel, épluchouse, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 30. — Emile Lorthioir, apprêteur à Wattrelos et Zulma Devlaminck, piquûrière, rue du Caire, maisons Cruquenaire. — Louis Monnet, rattacheur, rue Dumot, 15 et Céline Vanstaeghem, doubleuse, rue Dufiot. — Camille Caevens, tisserand à Deerbyk et Gabrielle Ameye, bobineuse, rue Meyerbeer, 64. — Victor Delsois, teinturier, rue de Cartigny, 189 et Marie Lampe, ménagère, id.

WATTRELOS

Culture du lin. — Les cultivateurs dont les noms suivent, ont fait la déclaration d'ensemencement du lin pour 1909 :

Mme veuve Alage-Lepers, 68 ares 80 centiares ; MM. Castel F., 58 a. 17 c. ; Castelain L., 62 a. 02 c. ; Clarisse J.-B., 53 a. 50 c. ; Ve Delcroix-Delplanque, 1 hectare 66 a. 10 c. ; Delgrange P., 45 a. 90 c. ; Ve Delplanque-Galois, 43 a. 70 c. ; Dheygere E., 88 a. 70 c. ; Duplouy A., 34 a. 70 c. ; Favier J.-B., 1 h. 50 a. ; Lampe-Libert, 1 h. 35 a. ; Lezaire J., 45 a., Lepers H., 2 h. 88 a. 96 c. ; Liagre J.-B., 53 a. 16 c. ; Liagre-Demouveaux, 1 h. 90 a. 70 ; Six-Bourgois, 70 a. 74 c.

Soit une superficie totale de 15 hectares 64 ares 15 centiares.

Un registre est tenu à la Mairie (Salle de l'étage), jusqu'au 20 juillet, pour y recevoir les réclamations.

CROIX

Ecole libre Jeanne-d'Arc. — Au certificat d'études primaires, onze élèves ont été reçus.

Ce résultat fait honneur à l'excellent directeur de l'école et aux lauréats.

CROIX. — du 3 juillet. — Publications de mariages. — Arthur Plouy, forgeron et Marie Verres, confectionneuse. — Julien Delannoy, chimiste et Blanche Mélard, ménagère.

Pierre Ysebaert, coiffeur à Roubaix et Marie Leplat, soigneuse. — Alphonse Croo, laveur de laines et Marguerite Jovenaux, épluchouse.

Décès. — Camille Béranger, 45 ans, ménagère, rue des Ogiers, 223.

CROIX. — du 4 juillet. — Naissances. — Denise Desplerre, rue Kléber, 41. — Robert Liagre, fort Boulanger, 23. — Honoré Jambon, r. Bandin, 32. — Claire Haroux, rue de l'Ermitage, 194.

Décès. — Jean Ducoulombier, 70 ans, rentier, Grande-Rue, 114. — Joseph Maurice, 8 mois, Grande-Rue, cité Saint-Louis, 1.

WASQUEHAL

A qui le gant ? — Un gant noir a été trouvé à l'entrée de l'église, hier, au moment de la grand'messe. On le tient à la disposition du propriétaire.

WASQUEHAL. — du 15 au 30 juin. — Naissances. — Marguerite Hermetz. — Julien Kinche. — Achille Dal.

Mariages. — Jean Stickelbaut et Marie Verhaeghe. — Prosper Vandenboosche et Louise Surmont.

Décès. — Mariette De Grise, 2 ans. — Adèle Destailleur, 70 ans.

FLERS-BREUCQ

Ducasse. — Inutile de faire remarquer combien la ducasse a été contrariée par le mauvais temps. La pluie, tombant en effet sans presque discontinuer, a retenu chez eux beaucoup d'habitants. Les forains s'en sont plaints amèrement.. Les cabaretiers seuls ont fait leurs petites affaires.

TOURCOING

A nos lecteurs

Nous rappelons que la première séance offerte aux lecteurs aura lieu ce soir, lundi, à sept heures et demie précises, à la Maison des Œuvres.

Le concours des Norac's Tourquennois assure un grand succès à cette soirée.

Ne pas oublier de se munir de sa carte d'invitation.

CONCOURS INTERNATIONAL de chiens de défense et de police

UNE COURSE DE LÉVRIERS

Le Club du Chien de défense de Tourcoing avait organisé dimanche après-midi, sous le patronage du Club Saint-Hubert de Lille et avec le concours du Club Français du Lévrier, un concours et une course qui attirèrent cinq à six cents personnes, sur l'Hippodrome du Brun-Pain. Il faisait un temps à « ne pas mettre un chien à la cour » et cependant de nombreux amateurs assistèrent aux épreuves, pour la plupart sans même se donner la peine d'ouvrir leurs parapluies. Ce que c'est qu'un sport !....

Dans la matinée qui ne fut pas plus favorisée par le temps que l'après-midi, avait eu lieu un concours de chiens novices, entre animaux n'ayant jamais concouru ou n'ayant concouru qu'en 1909. Cinq chiens y ont pris part. Le classement a été le suivant :

1er Sam, berger belge, à M. Vanaesbrouck, de Mouscron; 2e Finor, berger malinois, à M. Théophile Brasseur, du Club de Chiens de défense de Tourcoing, bête d'avenir dont l'intelligence et la vigueur ont été fort remarquées; 3e Black, à M. Bonenfant, du Club de chiens de défense de Wattrelos; 4e Pitch, herrenthal terrier, à M. Courbe, du Club de Roubaix; 5e Marck, berger belge à M. Libois.

Concours international de chiens de police. — Ce fut la première épreuve de l'après-midi. Le jury était composé de MM. Jourdenil du C. C. D. R.; Barbry du C. C. M.; Roberbrai, du C. du Chien Pratique de Bruxelles; Couplet, juge officiel de l'Association franco-belge; Parit de la Société canine de Courtrai.

Quatre concurrents étaient en présence : Mirette, berger allemand à M. Gheyssens, commissaire-adjoint de police, à Gasselies (Hainaut); Sadi, berger français du chenil municipal de Valenciennes, présenté par l'agent cycliste Gilleron; Lise, berger des Flandres, à M. Jules Vanhaesbrouck, de Mouscron, et Mie, berger belge, présenté par une demoiselle.

Les épreuves ont été fort intéressantes. Malgré que la piste, comme on sait, dépistât les chiens, l'apache usa inutilement des ruses les plus subtiles.

Lise se classe première avec 249 points; Mie arrive seconde avec 204 points; Mirette obtient la troisième place avec 178 points; Sadi, du chenil municipal de Valenciennes n'obtient que 122 points; son travail a été critiqué par les amateurs; sa formation est loin d'être complète.

Les courses internationales de lévriers. — Ces courses ont été suivies avec passion par les amateurs. Les lévriers belges ont eu de redoutables concurrents venus du Gard et de l'Aveyron.

1re *Course.* — Prix du Brun-Pain. — Course plate sur une longueur de 400 m. Il y a sept partants :

« Youck du Scaldisbo », à Mme Dulait; « Moujick du Scizeghem », à M. Auguste Caron ; « Boris », à M. O. Rousse ; « Nogi du Nord », à Mlle Franssen ; « Erax de l'Etoile », à M. Caron ; « Karachon », à M. H. de Coninck ; « Nikolsk II », à Mlle Deknoy.

Le classement est le suivant : 1er, « Ermack de l'Etoile » ; 2e, « Nogi du Nord » ; 3e, Yonck du Scaldisbo ». — 1er prix, 100 fr. ; 2e 50 fr. ; 3e, 25 fr.

2e *Course.* — Grand Prix de Tourcoing. — Course plate sur une distance de 500 m., réservée aux greyhonnds. 19 engagements ; 18 partants.

1er prix, 60 fr. et une coupe en vermeil de 100 fr. offerts par le Club Français du lévrier, « La Flèche », à M. Cl. Claes ; 2e, 25 fr., «Miss Dorothée », à M. A. Jonckère ; 3e, 15 fr. « Véronique », à M. Aug. Ziégler.

3e *Course.* — Prix des Dames. — Course réservée aux barzois femelles. Distance, 400 m. 8 inscrits, 4 partants.

1er prix, 100 fr., « Lida », à Mlle Franssen ; 2e, 50 fr., « Nadia », à Mme Dulait ; 3e, 25 fr., » Belle-Russe », à M. Vandonghem.

4e *Course.* — Prix des Etrangers. — Course réservée aux Greyhounds femelles. Obstacles, 500 m. 10 inscrits, 9 partants.

1er prix, 100 fr., « Lida », à Mlle Franssen; à M. Arthur Jonckère ; 2e, 50 fr., « Milord », à M. Léon Abels ; 3e, 25 fr., « John », à M. Smits.

5e *Course.* — Grande Course de haies pour barzois mâles et femelles. Obstacles. 400 m. 15 inscrits, 6 partants.

1er prix, 100 fr., « Yonck du Scaldisbo » ; 2e, 50 fr., « Karachon » ; 3e, 25 fr., « Nogi du Nord ».

6e *Course.* — Prix du Beau-Séjour. — Course réservée aux greyhounds femelles. Obstacles, 500 m. 6 inscrits, tous partants.

1er prix, 100 fr., « Mimi-Pinson », à M. Auguste Ziegler ; 2e, 50 fr., « Jenny », au même propriétaire ; 3e, 25 fr., « Miss Dorothée », à M. Auguste Jonckère.

Le Jury pour les Courses était composé de MM. Henry Grau, Ernest Joire, de Tourcoing, et M. le baron Van Zuilen, de Bruxelles.

Un cambriolage. — M. Jules Langlais-Dailliet, tenancier du buffet de l'Hippodrome du Brun-Pain, après la dernière réunion des Courses, avait fermé la porte du débit et était parti exploiter un restaurant à Ostende. Dimanche matin, à l'occasion du concours de chiens de défense qui se donnait sur le champ de courses, il revint à son buffet. Il le trouva cambriolé. Les malfaiteurs avaient pénétré dans l'intérieur en brisant un carreau préalablement enduit d'argile, du côté des tribunes de pesage. La plupart des tiroirs du mobilier étaient fracturés. Les voleurs en avaient enlevé quatre couverts en argent, un sucrier en métal blanc, une pince en argent, 24 bouteilles de champagne, un litre d'apéritif et différents autres objets. M. Broux, commissaire de police, a été saisi d'une plainte.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 juillet

Naissances. — Léon Leman, rue de Beauvais, 42. — Blanche Pinoit, rue de la Latte. — Marcel Roelens, rue du Sergent-Bobillot, 81. — Marie Debosschère, rue de la Baille, 117.

Mariages. — Dejode Emile, emballeur, et Destailleur Angèle, dévideuse. — Desbonnet Arthur, rattacheur, et Bouche Pauline, ménagère. — Desbouvries Albert, préposé d'octroi, et Benoit Jeanne, tailleuse. — Janssens Pierre, mécanicien, et Houset Rosalie, ménagère. — Lamblin Achille, tisserand, et Goessaert Marie, moulineuse. — Lecomte Etienne, peintre, et Vermeulen Blanche, soigneuse. — Leman Emile, serrurier d'art, et Dujardin Pauline, bobineuse. — Mareye Joseph, tailleur d'habits, et Wittendal Marie, servante.

Publications de mariages. — René Delescluse, tisserand, rue Desaix, 25, et Marie Beulique, doubleuse, rue de Roncq, 5. — Louis Delgrange, rattacheur, rue des Piats, cour Saint-Louis, et Pauline Delabassée, soigneuse, rue du Chêne-Houpline, 174. — Hector Descamps, mécanicien, rue du Calvaire, 12, et Marguerite Kindt, doubleuse, rue des Flandres, 44. — Alfred Deschamps, fileur, rue Fin-de-la-Guerre, 197, et Zélia Desmestre, doubleuse, rue de Bondues, 16. — Louis Dumortier, apprêteur, rue du Bus, 28, et Pauline Poblon, sans profession, rue du Dragon, 116. — Alfred Dupont, plieur, à Roubaix, et Alice Vanoverbeke, épluchouse, rue de la Tossée, 119. — Arthur Grégoire, tapisseur, rue de Paris, 92, et Zoé Delattre, doubleuse, rue de Strasbourg, 32. — Joseph Her, maçon, rue Arago, 35, et Victorine Poulain, retordeuse, rue de Verdun, 16. — Henri Lyncel, peigneur, rue des Francs, et Fidéline Druart, journalière, à Tourcoing. — Louis Masuré, wattman, rue de Gand, 315, et Célina David, retordeuse, rue de Gand, 460.— Charles Muteau, employé de commerce, à Mouvaux, et Germaine Darras, tailleuse, rue Laperouse, 7. — Louis Nivesse, homme d'équipe, rue Nationale, cour Catteau, 8, et Hortense Tully, soigneuse, rue de la Cité, 86. — Emile Pierpont, rattacheur, rue Masséna, 21, et Célina Desmettre, moulineuse, rue Masséna, 16. — Omer Pladys, ouvrier aux tramways, boulevard Gambetta, 288, et Laure Lebrun, soigneuse, rue de Paris, 153. — Louis Renard, menuisier, rue des Piats, 48, et Albertine Dumont, moulineuse, rue du Touquet, 88. — Paul Sargis, maréchal des logis au 19e rég. de chasseurs à cheval, à Sampigny, et Berthe Bélengé, sans profession, rue du Clinquet, 87. — Cyrille Seys, tapissier, rue Macon, 68, et Aurore Holaind, cannetière, rue de Gand, c. Planquart. — Carlos Thomas, tapisseur, rue Madagascar, 25, et Camille Maréchal, bobineuse, rue du Général-Laharpe. — Paul Vanryssel, effilocheur, rue Mascense, 154, et Palmyre Delplanque, gazière, rue des Phalempins, 53. — Louis Vandenweghe, rattacheur, à Mouscron, et Marie Coussement, soigneuse, rue de Mons, 34. — Georges Baisez, serrurier, rue de Mâcon, 66, et Victorine Cappelle, soigneuse, rue du Pont-Rompu, 202. — Alphonse Seberperel, mécanicien, rue du Vélodrome, 137, et Maria Verplancke, sans profession, rue du Levant. — Henri Bilecq, soigneur, rue de Berckem, 18, et Valentine Scetens, rattacheuse, rue Marlière, 30. — Albert Vanmeenhaut, tisserand, rue Buffon, 28, et Hélène Delcourt, doubleuse, rue de Mancy, 52. — Kléber Nyssens, ébarbeur, rue des Girondins, 24, et Marie Vanneste, doubleuse, rue des Girondins, 26. — Auguste Scelens, aide chauffeur, rue de Creil, 7, et Isabelle Callens, sans profession, rue du Calife, 99.

Décès. — Judith Deschoemacker, 71 ans, r. d'Anvers, 170.

RONCQ

La circulation des voitures sera interrompue du 5 au 10 juillet sur le chemin d'intérêt commun numéro 149, dit chemin de la Vescourt ou des Eaux de la Lys, au Blanc-Four.

Cette interruption de circulation est nécessaire pour faciliter les travaux de restauration de ce chemin et prévenir les accidents.

LILLE

LES EXPLOITS de la « Bande Noire »

à l'Ecole des Arts-et-Métiers

A PROPOS D'UNE LETTRE

Le bruit se répandait hier qu'une des victimes de la « Bande Noire » avait adressé à M. Delaté une déposition écrite dans laquelle trois élèves, trois mutins, étaient nettement désignés.

Nous avons voulu savoir sur quoi reposait cette information et quel rapport elle avait avec l'agression de M. le surveillant Mariot.

De source sûre nous tenons que le Parquet n'a pas jusqu'ici eu connaissance d'une telle lettre.

Au lendemain de l'agression dont fut victime un surveillant de l'Ecole des Arts-et-Métiers, un anonyme a fait parvenir au Parquet une lettre mentionnant quelques-unes des brimades imposées par la « Bande Noire », mais ne mettant en cause aucun élève.

L'instruction continue activement concernant l'affaire Mariot, mais n'a encore donné aucun résultat.

Et voilà ! Il est bien évident, tout d'abord, que si un élève avait voulu dénoncer un ou plusieurs membres de la « Bande Noire », il aurait eu tout le loisir, depuis longtemps, de le faire avec preuves à l'appui, tout en gardant l'anonymat et sans s'exposer à leur vengeance.

Ensuite, le juge d'instruction, muni de ces preuves, n'eût pas attendu quarante-huit heures pour opérer l'arrestation des auteurs de l'agression.

Une manifestation

Quatre à cinq cents personnes environ ont assisté dimanche à la réunion organisée par l'Action Française. Plusieurs orateurs s'y firent entendre, entr'autres MM. Lasserre, Pujot et le docteur Gravelines.

A la sortie de la salle de Lille-Cinéma, parvis Saint-Maurice, un groupe de manifestants se forma, parcourut diverses rues qui avoisinent la gare, traversa la rue Faidherbe en chantant : « Et on s'en f... A bas la République ! », gagna la Grand'Place et s'y disloqua.

Plusieurs manifestants ont été arrêtés ; citons : M. Maurice Thévenin, rue du Palais-de-Justice, 7 ; M. Oscar Thévenin, rue des Bouchers ; Mme Thévenin ; M. Joseph Desse, 17 ans, bobineur, rue Delplanque, 22 ; M. Henri Coisne, 22 ans, rue de Lille, à Armentières; M. Olivier Goudin, 48 ans, d'Haubourdin ; M. André Desagason, étudiant en médecine ; M. De Ryvoire, étudiant ; M. Eugène Breuvart, brasseur à Armentières.

Tous ont été conduits, soit au poste de police de la rue de Fives, soit au poste central, et ont été relâchés après avoir décliné leurs noms.

ARMENTIERES

Un arrêté. — Conformément au vote émis par le Conseil municipal dans sa dernière réunion, un arrêté vient d'être pris supprimant la retraite pour les débits de boissons.

Ivrogne. — Paul Vangertruy, 29 ans, a été mis au violon pour ivresse.

DUNKERQUE

Manœuvres navales. — Toutes les unités de la deuxième flottille de la Manche : contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins, sont rentrées au port dimanche matin.

L'amiral Philibert, inspecteur des flottilles arrivera à Dunkerque mardi ou mercredi et dirigera des manœuvres en rade.

Arrestation. — Un jeune homme de dix-neuf ans, Alidor Arnoudts, recherché pour vol, a été arrêté par les agents, rue Royale et conduit au Parquet qui l'a fait écrouer.

VALENCIENNES

DENAIN

Brûlures. — M. Portelange Cyrille, 36 ans, premier couleur, rue du Calvaire à Douchy et M. Obin Louis, 46 ans, démouleur de lingots, boulevard de la République, à Denain, ont été brûlés sur diverses parties du corps par du métal en fusion.

---

prendre, d'avoir mis une autre femme à la place de celle qui avait droit de la garder ?

— Elle te bénira, plutôt ; s'écria Mademoiselle de Beauvoir fort émue, en lui rendant son étreinte, car elle retrouvera un foyer, une famille, et la chaleur de cette affection maternelle que l'enfant et l'oiseau réclament pour capitonner leur nid de tendresse.

— Que sa mère t'entende, Madeleine, répliqua Monsieur Jean à moitié ébranlé, car si ma fille devait un jour m'adresser des reproches, je sens que je ne survivrais pas à ce crève-cœur.

— Ne revenons point sur le passé, mon ami, reprit Mademoiselle de Beauvoir. — Quand vux-tu faire ta demande ?

— De grâce, Madeleine, laisse-moi m'habituer à cette pensée qui me tue et m'enivre tout à la fois, répondit tristement le Comte Jean ; tout tourne autour de moi, cela me paraît si nouveau ; je ne sais à quoi m'attacher pour me soutenir dans cette résolution à laquelle j'ai peine à croire.

— Attache-toi à la main qui retient ton enfant, dit la bonne Demoiselle, elle ne te laissera pas sans appui, mais... prends garde de trop attendre, elle pourrait être promise à d'autres et alors...

— Oh ! alors ! répondit Monsieur Jean en baissant la tête, je redeviendrais la ruine qu'une branche de lierre aurait pu revêtir ; car jamais nul autre cœur que le sien ne me fera palpiter de nouveau ; je ne vivrai plus que pour Fernande.

— Eh bien ! est-ce donc ici un Château enchanté ? s'écria tout à coup une voix mâle et joyeuse, faisant irruption dans le salon avant même que l'on ait aperçu son possesseur. — Sans le petit génie qui m'a guidé jusqu'ici, je m'égarais sous les futaies enchevêtrées ».

Mademoiselle Madeleine s'était avancée au devant du visiteur, pendant que son frère relevait son visage, sur lequel un éclair de satisfaction chassait l'accablement douloureux produit par ses dernières pensées.

« Ah ! c'est toi, mon cher d'Arceau, s'écria-t-il en essayant de sourire. — Quelle heureuse fugue ! sois le bienvenu comme toujours.

— Et le bien désiré ! ajouta Mademoiselle Madeleine, à mon âge on peut avouer cela, n'est-il pas vrai ? Voilà si longtemps que votre absence nous fait languir !

— Est-ce une amabilité ou un repro